



L'HEURE DES ENGAGEMENTS

Après le temps court des annonces à l'occasion du Congrès des délégués départementaux, place maintenant au temps long de la mise en œuvre concrète des engagements pris. Face à l'urgence de prendre en compte la réalité de la vie des habitants des villages, l'AMRF acte la volonté exprimée au plus haut de l'État d'enfin changer de regard sur la ruralité. Un fragile consensus qui doit dorénavant irriguer l'ensemble des politiques publiques françaises et européennes pour que cet espoir se concrétise et impacte durablement la façon de penser l'aménagement du territoire.

Les maires réunis au sein de l'AMRF sont des militants de la ruralité, dont l'inlassable détermination porte aujourd'hui ses fruits. Les engagements pris à l'occasion du Congrès d'Eppe-Sauvage invitent alors à mesurer ce chemin parcouru. Après le rassemblement d'une vingtaine d'associations « rurales » en 2015 au Congrès de Murol (63); après la création du collectif les « Voix de la ruralité » en 2016; après l'animation des « États Généraux » dans les départements en 2017; après l'action « Mairies ouvertes » fin 2018 qui a libéré la parole des habitants; après la remise de l'intégralité des doléances et propositions au Président de la République le 14 janvier dernier; après le choix par le Gouvernement de mener une mission inédite sur la ruralité (mission dite Agenda rural à laquelle l'AMRF a participé); la venue du Premier ministre, Edouard Philippe, à Eppe-Sauvage pour exposer les actions envisagées par le Gouvernement est la preuve d'un changement dans la manière d'appréhender les spécificités rurales.

Les fruits d'un engagement permanent

Quoiqu'on pense de la sincérité politique des engagements des uns et des autres sur le temps court, la mission Agenda rural est un fait majeur dans le temps long de l'aménagement du territoire. Les choses sont écrites et elles engagent leurs auteurs, qui en seront les infatigables dépositaires, et les services de l'État qui, ministère par ministère, devront donner corps à la parole gouvernementale. Elles engagent

aussi parce que nombreux désormais sont ceux qui sont impliqués dans ces changements en faveur du monde rural. C'est le sens du Parlement rural créé à l'occasion de « Ruralisons » en juin dernier, et dont la prochaine étape, à Nevers les 15 et 16 octobre prochains permettra de rappeler l'exigence de l'AMRF sur la méthode, le calendrier et les moyens financiers qui doivent être précisés très vite. Cela passera par la mise en place d'un comité de suivi, qui étape par étape, loi après loi, circulaire par circulaire, devra constater l'avancée effective de l'Agenda rural, ou à l'inverse dénoncer ce qui relève des effets d'annonces. Ce travail de l'ombre commence et il se fera avec tous les acteurs du monde rural, dans tous les départements en appui sur les associations départementales, ainsi qu'à l'échelle européenne où de nombreux pays regardent avec attention ce qui se passe aujourd'hui en France.

Mais le temps long de ces perspectives de travail nouvelles n'interdit pas d'apprécier le temps court des événements récents, et tout particulièrement celui d'un Congrès où la constance des revendications des maires ruraux et leur justesse d'analyse ont été reconnues au sommet de l'État. Si cette reconnaissance doit trouver des modes d'application opérationnels qui demanderont une vigilance particulière, l'infléchissement inédit dans la manière dont l'État envisage aujourd'hui les territoires ruraux, en des termes positifs et porteurs d'avenir, ouvre la voie à une nouvelle façon de penser l'aménagement du territoire.

Eppe-Sauvage : un village au cœur des annonces gouvernementales pour la ruralité

Édouard Philippe, Premier ministre



**" REFAIRE DU VILLAGE
LE CENTRE DE LA VIE
DES HABITANTS "**

« Lorsque l'on parle de ruralité ou des maires ruraux, il convient d'éviter un certain nombre d'erreurs. La première consiste à confondre les politiques rurales avec les politiques agricoles. [Une autre erreur], ce sont les caricatures, les préjugés. On l'oublie, mais l'exode rural est derrière nous. Aujourd'hui, la population des campagnes augmente plus vite que celle des villes. »

« Les membres de la mission qui a remis son rapport à Jacqueline Gourault sont des spécialistes de la vie rurale, de toute couleur politique y compris donc « sans couleur politique » – ont accompli un travail considérable. Je voudrais très sincèrement les remercier. »

« Nous devons la démarche de l'Agenda rural à la persévérance de Vanik Berberian. Lors de la crise inédite que nous avons traversée, depuis novembre dernier, votre association, son président, ont fait partie de ceux qui, les premiers, ont compris qu'il fallait que ces colères et ces peurs trouvent les mots et les lieux pour s'exprimer. »

« Nous avons donc instruit les 200 mesures que contenait le rapport et décidé de donner une suite à 173 d'entre elles. Grâce à elles, nous allons pouvoir bâtir un plan complet

pour prendre en compte la ruralité, pour permettre à nos concitoyens qui vivent dans les territoires ruraux d'y construire leur vie sans se heurter à des dilemmes impossibles. »

« Il ne s'agit pas d'importer la ville à la campagne. Les coqs de France peuvent donc dormir et chanter tranquillement. Toutefois, nous pouvons redonner des choix, de la liberté, des services aux habitants, en nous appuyant sur les atouts des territoires ruraux. Et en travaillant ensemble autour des quatre objectifs de ce plan [transition écologique ; attractivité des territoires ruraux ; aménagement du territoire ; sécurité]. »

« Il faut que les maires redeviennent les acteurs centraux de l'intercommunalité [...] j'en suis convaincu, il faut le traduire dans la loi Engagement et Proximité. »

Vanik Berberian, Président de l'AMRF



**" AVEC L'AGENDA RURAL
LE TRAVAIL COMMENCE,
COMPTONS SUR NOUS,
L'HEURE EST VENUE "**

« Les discours ont changé sur la ruralité et sur la commune : il y a une prise de conscience partagée sur le rôle incontournable de la commune, et que la ruralité peut jouer un rôle considérable dans l'équilibre de la

République. Il y a six ans, la commune était à abattre, aujourd'hui il n'y a plus personne pour oser dire cela. Cela fait 30 ans que les maires ruraux parlent d'aménités et d'espace, et aujourd'hui un Premier ministre en parle pour la première fois. [...] Il a fallu du temps, et il en faudra encore, mais le moment opportun est là, le travail commence. »

« Monsieur le Premier ministre, appuyez-vous sur les élus qui réparent la cohésion du pays et œuvrent à l'intérêt général. [...] Il faut faire confiance et donner confiance. [...] Comme pour l'Agenda rural, la bonne méthode c'est de réussir à se comprendre pour aller au consensus. »

« Il faut changer de mode de pensée

et oser aujourd'hui s'émanciper de 40 années de jacobinisme qui ont corsetées le pays [...] et sortir de l'esprit de la loi NOTRe, que l'on passe notre temps à raccommo-der : parler d'irritants c'est trop faible, il y a des choses insupportables. »

« L'Agenda rural c'est bien plus qu'un programme, c'est une nouvelle manière de penser. Il n'y a pas de promesses, mais des thématiques à travailler, car le potentiel des territoires ruraux n'est plus à promouvoir, il est à libérer. [...] C'est pourquoi nous appelons à une veille permanente sur l'avancement de l'Agenda rural, car la seule question qui compte, c'est la qualité du service rendu aux citoyens. »

Agenda rural : un calendrier, un rythme et des moyens à préciser

Après les annonces du Premier ministre, plusieurs temps du Congrès des délégués départementaux ont permis de travailler à l'appropriation de l'Agenda rural avec pour ambition d'en faire un véritable levier pour répondre aux défis exprimés par les habitants des territoires ruraux.



Le Congrès a permis de réunir toutes les personnalités représentatives des structures engagées dans le Parlement rural, créé à l'occasion de « Ruralisons », dont les prochaines rencontres, les 15 et 16 octobre à Nevers, préfigureront la manière dont les acteurs réunis de la ruralité peuvent travailler collectivement au suivi de la mise en œuvre concrète de l'Agenda rural.

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales : « Il y aura des référents ruralité dans tous les ministères et pour assurer la concrétisation de l'Agenda Rural je propose un comité de suivi parce qu'il faut avoir la culture du résultat et construire des politiques publiques concrètes [...] les choses ne sont pas finies, on est dans la co-construction [...] On a besoin des uns et des autres. On a besoin des grandes villes mais on avait un peu oublié qu'on avait besoin du rural, [c'est pourquoi] nous portons une nouvelle philosophie de l'aménagement du territoire qui est de partir des priorités du terrain en respectant la volonté des élus. »

Marie-Sophie Lesne, vice-présidente de la région Haut de France : « Nous devons revendiquer le fait que les campagnes sont pleines de modernité

et je félicite les maires ruraux de l'AMRF d'avoir porté ce message au plus haut de l'État. »

Jean-René Lecerf, président du Département du Nord : « Je remercie les maires ruraux pour leur travail inlassable. »

Vivianne Desmarchelier, Maire de Eppe-Sauvage (59) : « Nous ne sommes pas des petits maires ! »

Luc Waymel, président des maires ruraux du Nord, vice-président de l'AMRF : « Nous vivons une époque, avec ses défis, qui est passionnante pour les maires ruraux que nous sommes. »

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts : « On voit que le temps est venu ! C'est le retour de l'aménagement du territoire, et je m'en félicite car c'est le cœur de notre mission de lutter contre les inégalités territoriales. Nous serons au côté des maires qui ont des projets. »

Cécile Galien, vice-présidente de l'AMF, membre de la mission ruralité : « L'Agenda rural est un acte politique fort, qui impose de travailler en transversalité avec un référent ruralité dans chaque ministère, pour enfin sortir d'une logique de silo. »

Gérard Peltre, président de « Ruralité Environnement et Développement » : « Il faut que les maires ruraux se rendent compte qu'avec l'Agenda rural ils ont gagné ! Cela montre aussi que lorsqu'on travaille collectivement à la redéfinition des territoires ruraux, au lieu de nous l'imposer d'en haut, cela marche ! »

Les engagements sur l'Agenda rural par les chiffres

Le rapport « Agenda rural » de la mission ruralité a fait **200** propositions opérationnelles.

Le Premier ministre a annoncé dans son discours que le gouvernement allait en reprendre **173**.

A ce jour, les éléments fournis dans le dossier de presse de Matignon ne permettent d'identifier que **122** mesures.

Parmi ces mesures, seules **24** sont pour l'instant identiques à celles contenues dans l'Agenda rural (les autres sont incomplètes ou proches de celles formulées dans l'Agenda mais suffisamment distinctes dans leur ambition ou leur modalité d'application).

L'État porte l'ambition d'aboutir à l'inscription de **181** mesures concrètes dans l'Agenda rural.

Pour accompagner ce travail d'écriture, **2** comités interministériels sont prévus ces prochains mois (novembre et début 2020).



Aux côtés de deux membres de la mission ruralité (Dominique Dhumeaux et Cécile Galien) et du directeur de la Caisse des dépôts Eric Lombard, la ministre Jacqueline Gourault a répondu aux nombreuses questions des maires ruraux, soucieux de savoir comment les annonces du Premier ministre seront déclinées opérationnellement.

L'engagement au centre des débats du Congrès

LES TRAVAUX DU CONGRÈS SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN SERONT DÉTAILLÉS DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE 36000 COMMUNES

« Citoyens, engagez-vous ! » Tel était le thème qui a traversé l'ensemble des travaux à Eppe-Sauvage avec l'intervention croisée de jeunes constitués en collectifs pour faciliter l'engagement citoyen, de journalistes venus échanger sur la perception mutuelle du travail des médias et de l'activité de maire, d'artistes venus exposer leur manière d'appréhender les formes d'engagements et bien entendu d'élus qui ont témoigné de la manière dont les citoyens peuvent se réapproprier leur destin par le local.

Au cours de ce Congrès, les maires ruraux n'ont cessé d'affirmer la nécessité d'agir collectivement pour davantage de pédagogie et d'éducation civique afin de rendre possible une citoyenneté utile à la démocratie. C'est un combat indispensable pour accélérer le développement des territoires ruraux et à l'heure où la ruralité revient au cœur des radars politiques avec l'Agenda rural.

Rejoins dans leur diagnostic par les nombreux acteurs de la société civile qui s'engagent aujourd'hui à l'échelle locale, les élus ont témoigné de la force de l'engagement local, du bonheur d'être élu, de l'opportunité que représente ce mandat de conseiller municipal comme espace d'affirmation de soi et de réalisation d'un projet de vie compatible avec le service de l'intérêt général. Face au flot de reportages sur le moral des maires, les témoignages ont au contraire permis de mettre en avant leur rôle et leur crédibilité, qui sont autant d'atouts pour sensibiliser à l'engagement citoyen dans une commune.

Préparer la commune de demain

Proches du quotidien de leurs concitoyens, les maires ruraux ont appelé chacune et chacun à ne pas baisser les bras devant la difficulté et l'adversité, face à la cécité de beaucoup de dirigeants et à l'entêtement d'une administration trop pyramidale et centralisée. Soucieux de la neutralité politique de leurs actions, les travaux ont permis de se concentrer sur les outils et la méthode qui peuvent permettre l'engagement local. À ce titre, ils ont salué et encouragé les initiatives citoyennes qui tentent de stimuler de nouvelles vocations à l'image de la « Convention citoyenne pour le Climat » promue par le Conseil économique social et environnemental, ou encore de l'action « Tous élus » qui recrutent des « mentors » pour aider les jeunes à se décider.

Préparer la commune de demain en suscitant l'intérêt des jeunes, dans leur diversité, à la construction du projet municipal est un défi collectif auquel ce Congrès des délégués départementaux a apporté de nombreuses réponses.



Parmi les initiatives vertueuses portées aujourd'hui par différents collectifs, notons le travail de « Tous élus » qui a lancé un programme de mentorat pour accompagner les jeunes désireux de s'engager dans l'action municipale (<https://touselus.fr/>), du MRJC, acteur incontournable de la jeunesse rurale qui fête cette année ses 90 ans (<https://www.mrjc.org/>), de InSite qui propose aux jeunes des missions civiques pour mettre en valeur le patrimoine local et créer du lien social dans les villages (<https://www.insite-france.org/>), et de Yvan Lubraneski qui promeut les démarches de coopération citoyenne dans les communes (<https://www.descommunesetdescitoyens.fr/>).



Présent lors du débat consacré aux finances communales, Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics a repris à son compte les engagements du Gouvernement en assurant aux maires ruraux que la méthode, notamment au sujet du réseau des finances publiques, était d'aboutir à un consensus en pleine concertation avec les maires.

Les deux motions adoptées en assemblée générale

À retrouver en intégralité sur le site : www.amrf.fr

Réseau des finances publiques

Depuis des semaines, les directions départementales de la Direction Générale des finances publiques « consultent » les élus suite aux annonces du ministre de l'Action et des Comptes publics M. Gérard Darmanin. Relatives à la réforme de l'administration fiscale, elles le font de manière très disparate et parfois très minimaliste, voire inutilement vis-à-vis des seuls présidents d'EPCI.

Suite aux différentes interpellations des associations départementales des maires ruraux, les informations sur le dispositif envisagé laissent craindre la poursuite de démarches entamées il y a des années dans les précédentes réorganisations. À savoir la disparition des trésoreries actuelles et les conséquences : une réduction notoire des services pour les citoyens, pour les acteurs économiques ou pour les collectivités en matière de gestion, comme celle des régies par exemple.

Les garanties de la pertinence de cette réforme en termes d'amélioration ou même de maintien de la qualité des ser-

vices rendus ne sont pas réunies à cette heure. Les descriptifs précis des modalités de fonctionnement des nouvelles structures DDFIP présentés sont clairement insuffisants et dans bien des cas, incompatibles avec l'exigence du Président de la République lui-même, qui parle de 30 minutes d'accès maximum pour disposer d'un contact humain avec les services de l'État. Les évolutions envisagées sont en tous points comparables avec l'ensemble des réformes précédentes réalisées en matière d'organisation de trésoreries et concrétisées par des fermetures, traduites par une diminution nette des services.

[...] Les élus refusent catégoriquement la proposition du ministre Darmanin telle qu'elle est aujourd'hui sur la table. La dynamique initiée par les acteurs du monde rural, traduite par les mesures présentées dans l'Agenda Rural et reprises en grande partie par les annonces du Premier ministre, doit inspirer non seulement un nouveau calendrier mais aussi une nouvelle méthode.

Les maires et les pesticides

Les maires ruraux de France affirment qu'il ne peut y avoir à ce jour de position de l'AMRF au niveau national sur l'enjeu de l'épandage de pesticides sur les zones agricoles. C'est une question complexe et sensible de pratique agricole à dimension économique et sociétale, dont la réponse pour être efficace, doit être trouvée au niveau législatif et réglementaire et bien évidemment social.

Quel maire est compétent pour statuer sur des éléments de portée scientifique qui plus est encadrés par la loi ? C'est là encore surexposer le maire sur un point clé qui dépasse ses compétences y compris en matière de loi.

Si cette problématique très vaste à dimension sociétale n'entre pas directement dans les compétences ou prérogatives des communes, la question de son incidence sur la santé des populations, dont celle des agriculteurs, est posée, à l'image des enjeux de la transition ou du changement climatique.

Par ailleurs, [...] la diversité des situations communales, sur le plan géographique comme sur le plan des pratiques agricoles, ou celui de la multitude des productions, recommande des choix et des décisions adaptées.

Afin d'être opérationnel et de pouvoir répondre aux attentes des citoyens et des professions agricoles, une approche départementale [...] devrait aboutir à une charte à valeur contractuelle entre tous les acteurs du dossier [...] en s'appuyant sur les mesures de reconnaissance des atouts que portent les territoires ruraux tels que préconisés par l'Agenda Rural.

Personne ne gagnerait à opposer les objectifs des uns et des autres. La pédagogie et l'évolution des pratiques agricoles comme celles des pratiques de consommation seront nécessaires. Sur cette question urgente et fondamentale, nous ne ferons pas l'économie d'une approche globale, y compris d'une prise de conscience et de responsabilité au niveau européen.